

SERVICE DES ANTIQUITÉS

DIRECTION GÉNÉRALE

Le Caire, le ~~26~~ Janvier 1932.

No. II-7/20.

Pièces jointes : 1. —

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie d'une lettre que nous avons adressée à la date de ce jour à M. le Directeur de la Dresdner Bank du Caire, pour votre information.

La somme de L.E. 2,100 déduite de votre facture, représente le droit de timbre fixé suivant les récentes dispositions du Gouvernement Egyptien.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pr. LE DIRECTEUR GENERAL.



Monsieur le Prof. Dr. G. Steindorff,
Fritschestrasse 10,
Leipzig, N. 22,
ALLEMAGNE.

SERVICE DES ANTIQUITÉS

DIRECTION GÉNÉRALE

Le Caire, le 26 Janvier 1932.

No. 11-7/20.

Pièces jointes 1-

Copie

R. D.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint, un chèque N° 501353 pour la somme de L. E. 347,900 m/ms, à votre ordre sur la National Bank of Egypt, du Caire, que vous voudrez bien passer au crédit du compte de M. le Prof. Dr. G. Steindorff.

Cette somme représente le prix d'une facture pour photographies, dessins et autres.

Je vous serais obligé de vouloir bien m'accuser réception dudit chèque.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

PR. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Signé H. Gauthier

Monsieur le Directeur
de la Dresdner Bank,
LE CAIRE.

